

PRO FRIBOURG



208 | Trimestriel | 2020-III

UNE HISTOIRE DE CHAPELLE

Art sacré

Retour sur la réalisation de la chapelle de Posieux

Collection

Le mécénat fribourgeois en question, le sens des collections

Jardin

À Bulle, deux espaces verts se démarquent par leur conception

Une rentrée riche et contrastée

La rentrée de PRO FRIBOURG débute avec un numéro varié, entre architecture sacrée, agriculture, art, urbanisme innovant, patrimoine du bâti et jardins verdoyants.

Le printemps compliqué et l'incertitude que la crise sanitaire provoque ne doivent pas faire oublier nos aspirations. C'est donc avec plaisir que nous vous proposons d'amorcer cette lecture par un article d'Aloys Lauper, chef de service adjoint au Service des biens culturels de l'État de Fribourg, qui retrace l'histoire fascinante de la chapelle de Posieux, ses enjeux et les épisodes complexes traversés jusqu'à son édification.

Philippe Clerc, historien de l'art fidèle plume de nos cahiers, s'est intéressé quant à lui aux collections d'entreprises. L'auteur présente un état des lieux général de la situation du mécénat fribourgeois et son avenir préoccupant. Visite guidée dans les couloirs et autres salles de conférence à la recherche des tableaux représentant les acquisitions récentes ou anciennes de plusieurs sociétés.

Retour à l'air libre avec le photographe Jean-Paul Guinard. Son œil d'investigateur nous soumet une série photographique surprenante et cocasse. Il pointe avec pertinence des objets qui passent souvent inaperçus, et cible ainsi un décor agricole en voie de disparition.

Le patrimoine bâti, toujours en danger? Le dossier est suivi de près (cahiers PRO FRIBOURG 203-204) par l'historien Bernhard Altermatt qui revient sur la baisse des subsides alloués par la Confédération pour la protection des bâtiments historiques et ces conséquences au niveau cantonal et communal.

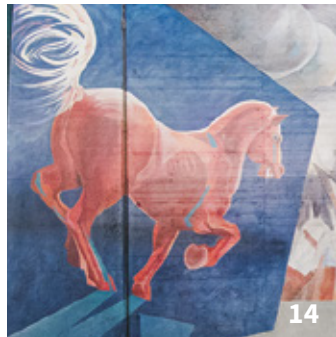
Pour le bien-être citoyen, la ville de Fribourg doit aller au-delà des concepts et appliquer enfin les connaissances technologiques qui permettent une transition vers un urbanisme écologique.

Marc Vonlanthen, physicien, professeur HES, développe ici la nouvelle étude sur les îlots de chaleurs. Les simulations de ce modèle numérique définissent les propriétés thermiques de l'espace urbain.

Sylvie Genoud Jungo nous emmène à l'ombre des marronniers majestueux de l'espace vert de l'Institut Sainte-Croix et en promenade au travers du jardin potager du couvent des Capucins à Bulle.

Une œuvre cachée de Teddy Aeby et quelques rendez-vous culturels concluent ce numéro automnal.

*Mélanie Rouiller,
Responsable des publications*



IMPRESSUM

Éditeur

PRO FRIBOURG
Route de la Glâne 26
1700 Fribourg
info@pro-fribourg.ch
redaction@pro-fribourg.ch
CCP 17-6883-3
IBAN CH30 0900 0000 1700 6883 3
BIC POFICHBEXXX
www.pro-fribourg.ch

Cotisation annuelle

donnant droit à la revue trimestrielle
Ordinaire: CHF 66.–
De soutien: CHF 99.–
AVS: CHF 55.–
Etudiants,
apprentis: CHF 44.–

Responsable de la publication

Mélanie Rouiller

Rédaction

Aloys Lauper, Philippe Clerc, Bernhard
Altermatt, Marc Vonlanthen, Sylvie
Genoud Jungo, Mélanie Rouiller

Conception et mise en page

Caroline Bruegger, Fribourg

Impression

Stämpfli SA, Berne

Tirage: 1800 ex.

Prix: 18 francs

ISSN: 0256-1476



A noter que les dons versés en faveur de PRO FRIBOURG,

hors cotisation, sont déductibles des impôts, selon l'alinéa 34a de la Loi sur les impôts cantonaux. Notre mouvement, considéré d'utilité publique et à but non lucratif est exonéré d'impôt. Le cumul des dons d'un contribuable doit être supérieur à 100 fr. par année fiscale pour que celui-ci puisse les déduire de son revenu.



3	Éditorial
	Architecture
4	La chapelle du Sacré-Cœur à Posieux Aloys Lauper
	Collection
14	Collections d'entreprises dans le canton de Fribourg: un soutien aux artistes Philippe Clerc
	Portfolio
20	Vidange Une série photographique de Jean-Paul Guinnard
	Patrimoine
30	Mise sous protection ou adaptation aux besoins sociétaux? Bernhard Altermatt
	Urbanisme
34	Surchauffe urbaine: la ville en question Marc Vonlanthen
	Jardin
44	Un espace vert remarquable à Bulle Sylvie Genoud Jungo
48	Sur les traces de Teddy Aeby Sylvie Genoud Jungo
	Actualités

La chapelle du Sacré-Cœur à Posieux

.....
Aloys **Lauper**



Aloys Lauper, chef de service adjoint au Service des biens culturels de l'État de Fribourg nous relate la genèse complexe de la chapelle du Sacré-Cœur sise au centre de Posieux. Cette construction riche de compromis suscita moult débats quant à son style et son financement. Érigée selon les convictions religieuses et les valeurs politiques qui secouaient à l'époque la région, sa conception et son décor témoignent du passé fribourgeois.



SBC Alain Kiliar

2573742 Est 1179075 Nord: les coordonnées d'un trésor artistique sans aucun doute, mais aussi d'un lieu de mémoire chargé de sens, de contresens et de sous-entendus. Faut-il réduire la chapelle de Posieux à ses seules peintures murales, n'y voir qu'une mise en scène de la *République chrétienne* dont elle ne serait que le Panthéon inachevé? Un monument partisan à la gloire d'un «bon gouvernement», la célébration de «l'union sacrée de l'Église et du Régime conservateur»? Dans son architecture, elle présente certes tous les poncifs de l'art officiel, le Heimatstil cependant et non l'éclectisme. Quarante ans séparent l'acquisition du terrain en 1884 et la bénédiction du sanctuaire en 1924. Il y a d'un côté la figure charismatique du chanoine Joseph Schorderet (1840-1893) et les monuments au souvenir de 1870, de l'autre la stature intellectuelle du Père Joachim Berthier (1848-1924), les ruines et le traumatisme moral de la Grande Guerre. Certes, la bénédiction de la chapelle inachevée, le 30 juin 1924, précède de deux mois l'érection de Saint-Nicolas en cathédrale (25 août 1924), de 11 mois la canonisation de Thérèse de Lisieux et de Pierre Canisius (17 et 21 mai 1925), et de 18 mois l'institution de la fête du Christ-Roi par Pie XI (11 décembre 1925). Mais le grand événement de l'année, à Fribourg, c'est la bénédic-

tion du pont de Zaehringen,

La chapelle du Sacré-Cœur dans son environnement périurbain actuel.

le 16 novembre 1924, et c'est un radical, Victor Buchs, qui préside à la modernisation du canton, comme directeur des Travaux Publics. Invoqué tour à tour contre le radicalisme, le Kulturkampf, les nationalismes et même le communisme dans les années 1950, le Sacré-Cœur de Posieux vaut le détour. Qu'il sacralise le champ d'honneur ou panthéonise un régime, qu'il soit un signe de reconnaissance ou le symbole d'un *retour à l'ordre*, le sanctuaire, mémoriel, commémoratif et votif, est riche de tous ces sens. Et contemporain d'une chapelle laïque, celle de Guillaume Tell, devant le casino de Montbenon à Lausanne (1913-1915).

Le souvenir de l'Assemblée de Posieux: un vœu pieux?

Le 24 mai 1852, à l'appel des conservateurs, quinze mille Fribourgeois affluent à Posieux, pour manifester leur opposition au régime radical. L'idée d'y ériger une chapelle du souvenir germe aussitôt, mais elle fait long feu suite à la chute du régime radical en 1856.

Le projet renaît de ses braises dans le contexte du Kulturkampf, sous l'impulsion du chanoine Joseph Schorderet, «enfant et bourgeois de

1. Charles-Albert Wulffleff, avant-projet, variante rustique A, 1905.

2. Charles-Albert Wulffleff, projet néoroman, août 1910.



AEF, Fonds Genoud-Corny, photos: SBC/Alloys Lauper



Posieux». En 1884, le fondateur de *La Liberté*, membre influent du *Piusverein*, persuade l'association catholique de tenir ses assises cantonales à Posieux, d'y faire le vœu de consacrer le canton au Sacré-Cœur et d'y lancer un projet de chapelle en mémoire du rassemblement populaire de 1852. Lors de son séjour parisien, le chanoine a vu le chantier de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre (1875-1923), érigée en expiation de la défaite de 1870, vue comme une punition divine. À défaut d'une nouvelle église à Fribourg, il verrait bien une chapelle à Posieux. Il rêve pour le canton d'un leader politique de la trempe du général-président Gabriel Garcia Moreno (1821-1875) qui a consacré son pays au Sacré-Cœur, en 1873, et réformé la république équatorienne sur le principe de la «royauté sociale du Christ-Roi». «Je vois dans le canton de Fribourg la République de l'Équateur de l'ancien monde» affirme-t-il, le 10 septembre 1884, sous les acclamations de 5000 fidèles réunis sur le *Grütli fribourgeois*. Il annonce que la commune de Posieux a offert au *Piusverein* un terrain où construire une chapelle au Sacré-Cœur en témoignage «de la reconnaissance du peuple fribourgeois délivré par la réunion de Posieux du joug du radicalisme persécuteur». À la croisée de la route cantonale et du chemin d'Écuvillens, la parcelle du Tronc Bourla est en marge du site histo-

rique et n'offre pas le dégagement et la position dominante voulus. La colline du Sapex est propriété d'Henri Guinchard, juge au tribunal de la Sarine. À son décès, en 1890, son domaine agricole est vendu au charron Nicolas Wicht, à condition que la butte convoitée soit cédée gratuitement à ceux qui voudraient y construire une chapelle. Le 25 septembre 1898, l'artisan du village institue la fondation de la chapelle commémorative de Posieux, avec pour seul capital la fameuse colline du Sapex. Ni l'État, ni l'Évêché, ne s'engageront financièrement dans le projet, laissant à une commission administrative de cinq membres le soin de réunir les fonds nécessaires à la construction et à l'entretien du futur sanctuaire.

Le 6 février 1899, ce conseil de fondation approche quatre experts pour obtenir quelques croquis d'idées. L'architecte Wilhelm Effmann, premier titulaire de la chaire d'histoire de l'art à l'université (1889-1898), a dressé les plans de l'église de Saint-Antoine (1893-1894) et travaille à celle de Gurmels (1899-1900). Joseph Zemp (1869-1942), qui vient de lui succéder à l'université, est président de la Société pour la conservation des monuments d'art historique (act. Société d'histoire de l'art en Suisse). Le curé-architecte Ambroise



Cérémonie du bouquet final
en septembre 1913.

Villard (1841-1903) a donné les plans de l'église néogothique de Farvagny (1886). Et Frédéric Broillet (1861-1927) vient d'ouvrir son bureau d'architecte à Fribourg. On pense alors ériger une chapelle de 15 m sur 8 «avec un porche permettant d'y célébrer une messe face à la foule massée sur le site de l'assemblée de Posieux». Broillet présente deux ébauches, une petite «chapelle rustique» et un sanctuaire à coupole analogue aux *memoria* paléochrétiens. Invité comme expert, le 30 novembre, le Père Berthier, dominicain, cofondateur de la faculté de théologie, suggère de dresser une statue du Sacré-Cœur sur un socle plutôt qu'une chapelle. Il aurait, dit-il, une grande statue en bronze qu'un sculpteur serait prêt à lui céder pour 1800 francs, mais sa proposition ne suscite qu'un intérêt poli. En juin 1900, on expose dans la vitrine de la Librairie catholique, près de la cathédrale, les avant-projets de trois architectes, le Fribourgeois Frédéric Broillet, le Jurassien Maurice Vallat (1860-1910) et le Lucernois Heinrich Viktor von Segesser (1843-1900), à qui l'on doit l'église de Schmitten (1896-1898) et celle de la Trinité à Berne (1896-1898). Membre du parti conservateur, brillant architecte, il a restauré la chapelle commémorative de la bataille de Sempach (1886) et la Tellskapelle de Küssnacht (1898).

Le style, pierre d'achoppement

Partagé et dubitatif, le conseil de fondation se tourne vers la commission cantonale des monuments et édifices publics qui donne la préférence au projet *rustique* de Broillet. Ce dernier poursuit alors ses études, livrant trois avant-projets entre le 15 juin 1905 et le 6 novembre 1907. Obnubilée par la question du style architectural et de son adéquation à la fonction, la commission administrative ne trouve pas l'allié escompté chez les défenseurs du patrimoine, accusés de patronner un projet d'un «style sans nom» et sans rapport avec le culte du Sacré-Cœur. Encouragés par les historiens au service de l'État, Broillet et son associé Charles-Albert Wulfleff tentent en effet de mettre en scène le *Griitli fribourgeois* en sacralisant le site et en imposant le thème de la «grande esplanade» de pèlerinage alors que le maître d'ouvrage voudrait un lieu de culte au Sacré-Cœur du Christ-Roi, où s'exprimerait l'union sacrée entre l'Église et l'État. L'abbé Joseph Fragnière identifie clairement le malentendu en novembre 1906: «En effet, de ce que l'assemblée de Posieux a eu lieu à la campagne et qu'elle comptait surtout des paysans, il ne s'ensuit pas que la chapelle destinée à rappeler cette grande journée doive être campagnarde et imiter la construction des granges et des chalets». Le projet bute contre le style et la fonction,



Vue intérieure actuelle, avec les bancs dont ne voulait pas le R.P. Berthier, les plus anciens posés en 1927.

les uns voulant un édifice monumental à la gloire du Sacré-Cœur, les autres un lieu de recueillement sur un site historique. Wulffleff développe le projet: outre la chapelle *Heimatstil* (A) qui a la faveur des experts de l'État, il propose deux variantes plus académiques: «L'une des esquisses (B) est en style rococo, avec des motifs tirés des chapelles de la Visitation et de Lorette; l'autre (C) est en style gothique; le porche se développe tout autour de l'édifice et les motifs sont imités de la chapelle de Pérolles.» Au printemps 1909, deux maquettes sont exposées à la Grenette. «Faute de mieux» on se rabat sur le projet *Heimatstil* tout en regrettant le développement donné à l'esplanade dont on craint sans doute qu'elle reste vide, de sens également. Aux mois de septembre et d'octobre 1910, sentant que la réalisation pourrait leur échapper, Broillet et Wulffleff proposent au centre de l'esplanade une chapelle néoromane ou une version locale et en miniature du Sacré-Cœur de Montmartre. Ils proposent même d'y intégrer le maître-autel de l'ancienne église de la Tour-de-Trême. Définitivement empêtrés dans les questions de style, ils vont perdre le mandat. Leur chapelle ne sera pas «le prototype d'un nouveau style architectural fribourgeois», ce *Heimatstil* qui séduira par contre les paroissiens de Cugy (1906-1907) et de Villars-sur-Glâne (1915-1916).

Coup de théâtre le 21 avril 1911

Le Père Berthier et Alphonse Andrey (1875-1971) présentent en commission leur contre-projet: «Comme une simple chapelle ne suffit pas pour rappeler le souvenir de la grande assemblée populaire de 1852, il faut faire placer dans l'édifice une grande statue, en marbre blanc, de Notre-Seigneur. C'est le monument principal. La chapelle doit entourer la statue et la protéger.» Berthier a compris qu'une statue en marbre de Carrare, dans un écrin monumental, séduira les tenants de l'académisme. Le jeune architecte propose quant à lui un habile compromis. Le plan centré, un carré flanqué de trois absides et d'un porche court à l'est est *classique* à souhait, tandis que l'enveloppe est *rustique* à l'envie, avec ses articulations en molasse, son socle et son habillage de tuf, son comble en flèche et sa couverture en petites tuiles du pays. En un mot, un sanctuaire digne de son patronage et bien assorti au paysage. Ceux qui se moqueront de ce «transformateur» conservateur, ne s'y tromperont pas: de loin, ce n'est plus vraiment une chapelle, ni une tour ou un phare, mais clairement un édifice public au milieu des champs. Pour ceux qui doutent encore de la popularité du Sacré-Cœur en campagne, on propose d'y dresser trois autels «dédiés à la Sainte Vierge et aux protecteurs du pays, le bien-



Oscar Cattani, le Père et le Saint-Esprit au médaillon et croix des caissons, 1921.

heureux Nicolas de Flue et le bienheureux Pierre Canisius.» Le projet est approuvé par le Conseil d'État le 6 juin 1911. Dans une lettre à Georges Python, Berthier ajoute une dimension supplémentaire à la future chapelle: «exprimer par la statue l'expression Pax Vobis, prononcée si souvent par le Christ. Cette parole dit tout et réconciliera les adversaires quels qu'ils soient.» Reste le problème du financement. La souscription populaire lancée en 1904 a été un échec, en raison notamment des appels aux dons qui ont suivi les incendies de Neirivue (19 juillet 1904) et de Planfayon (31 mai 1906). Quand le chantier démarre, le fonds de bâtisse se monte à moins de 40'000 francs, le tiers des investissements nécessaires. Après le débat architectural, ce seront les finances qui entraveront la réalisation de la chapelle.

De la République chrétienne au Christ-Roi

Le 16 octobre 1911, à l'appel de la section fribourgeoise de l'Association catholique suisse – l'ancien *Piusverein* –, une foule estimée à 12'000 personnes converge vers Posieux pour assister à la pose et à la bénédiction de la première pierre. 15 corps de musique, 40 sociétés de chant, 90 vétérans de 1852 et tout le gratin conservateur, encadrent cette mobilisation des forces catholiques fribourgeoises.

L'abbé Bovet y apporte sa touche avec un hymne dont il a composé paroles et musique, «Fribourg au Sacré-Cœur». Le journal des radicaux valaisans, *Le Confédéré*, dénonce cette «chapelle politique, destinée à l'apothéose d'un régime politique». Il ironise même: «N'est-ce pas logique, au bout du compte, puisque c'est Python qui est Dieu et que le Sacré-Cœur n'est que son prophète?» La construction est rapide, mais entravée par la grève des tailleurs de pierre en 1912 et le remplacement de la molasse d'Hauterive, qui n'est plus disponible, par celle de Villarod. Immortalisée par le photographe, la pose du bouquet final a lieu en septembre 1913. Le gros œuvre est terminé, mais les caisses sont vides et le bâtiment ouvert à tous vents: pas de tuiles, pas de fenêtres, pas de porte encore. Le 17 octobre 1913, le Conseil d'État accorde un subside de 5000 francs pour fermer le bâtiment, mais le montant ne permet que de le couvrir avec des tuiles ordinaires fragilisées par la découpe, alors qu'on voulait y mettre des tuiles trapézoïformes analogues à celles posées en 1913 sur l'église de l'Exposition nationale de Berne. Il manque 3000 francs pour les travaux de serrurier, 5000 francs pour payer le solde dû à l'entrepreneur Joseph Pittet, de Corpataux, et 2800 francs à verser au charpentier Alphonse Angéloz, de Cominboeuf. À la fin janvier, l'État accorde

Oscar Cattani, Le monde agricole, peinture a secco, 1923 – De g. à dr., à l'arrière-plan, l'entrepreneur et écrivain patoisan **Denis Pittet** (1884-1960), de Magnedens; son père **Joseph Pittet** (1857-1940), constructeur de la chapelle de Posieux et des églises de Corpataux (1905) et Écuwillens (1911); le président de paroisse **Eugène Chavaillaz** (1896-1978) en porte-brancard.



SBC/Alain Killar



Les élites religieuses – De g. à dr., le chanoine **Viktor Schwaller** (1875-1958), curé d'Alterswil, directeur des Œuvres du Père Canisius et du Marienheim, engagé dans la canonisation de Nicolas de Flue; un garde suisse; le chanoine **Aloys Schuwey** (1881-1971), curé de Heitenried, inspecteur des écoles; le chanoine **Joseph Bovet** (1879-1951) dirigeant ses «pinsons»; le chanoine **Joseph Schorderet** (1840-1893), initiateur du projet et fondateur de *La Liberté*; le R.P. **Joachim Berthier** O.P. (1848-1924), professeur de théologie, expert et concepteur du programme iconographique; le prévôt du chapitre cathédral Mgr **Léon-Henri Esseiva** (1854-1925), président de l'APCS; l'évêque du diocèse, Mgr **Marius Besson** (1876-1945); à genoux derrière les «pinsons», le R.P. **Bernard Fleury** (1865-1930), gardien du couvent des Cordeliers de Fribourg; Mgr **Hilarin Felder** (1867-1951), capucin, professeur de théologie à Fribourg, évêque titulaire de Géra.

donc un prêt de 15'000 francs pris sur le fonds de l'Hôpital cantonal. De son côté, le père Berthier a réussi à financer la statue du Sacré-Cœur qu'il a commandée au sculpteur florentin Antonio Garella. Arrivée en gare de Fribourg en août 1915, l'œuvre sera dressée en 1916 au centre de la chapelle, sur un socle en granit payé par le Cercle catholique de Fribourg, dans un oratoire sans autels ni décor. On commande alors à l'atelier staviacois de constructions mécaniques Samuel Vogt-Muller, la grande porte métallique, les cadres des œils-de-bœuf et la «balustrade» fermant la descente d'escalier de la sacristie souterraine, ouvrages posés fin mai 1917. Au même moment, en France, entre Reims et Soissons, plus de 270'000 soldats français sont fauchés par les mitrailleuses allemandes en trois mois, sur le Chemin des Dames. Loin de cette Grande tuerie, l'armée suisse fête le 21 mars, sur ordre du général Wille, le 500^e anniversaire de la naissance du bienheureux Nicolas de Flue, «apôtre de la paix» (il ne sera canonisé qu'en 1946). À cette occasion, le Conseil d'État fribourgeois décide d'ériger un autel en son honneur, dans l'absidiole gauche de la chapelle de Posieux. Porté par la ferveur populaire qui le considère comme le protecteur de la Suisse, l'ermite fait l'unanimité, mais la décision de célébrer sa mémoire à Posieux plutôt qu'à Fribourg

déplaît fortement au comité cantonal du parti radical qui s'y oppose. Le 19 janvier 1919, le Conseil d'État valide le projet de Józef Mehoffer pour la dernière verrière de la nef de Saint-Nicolas, réservée à la mémoire de Nicolas de Flue. Il lui faudra encore deux ans pour verser les 3300 francs promis pour l'érection de l'autel du bienheureux à Posieux. L'architecte avait soumis en août 1912 déjà ses dessins pour le mobilier liturgique et le décor de la chapelle, mais c'est en 1921 seulement que le peintre Oscar Cattani commencera à y travailler, au plafond d'abord (1921), puis dans l'absidiole Notre-Dame (1923) et l'absidiole du bienheureux Nicolas de Flue (1929).

Comme l'aménagement de la chapelle n'est pas encore terminé, c'est sans grande solennité que Mgr Besson inaugure et bénit, le 30 juin 1924, «l'ex-voto national de reconnaissance et de piété au Sacré-Cœur de Jésus». Certes, les quatre conseillers d'État conservateurs et le syndic de Fribourg ont fait le déplacement, comme le «petit colonel» Alfred de Reynold, vétéran de l'assemblée de Posieux. Mais le discours a changé. Dans son sermon, le prévôt de la cathédrale, Mgr Esseiva, insiste sur le règne universel et social du «Roi éternel des siècles», ajoutant une dimension nouvelle à la chapelle commémora-

Les élites politiques – De g. à dr., l'huissier d'État **Joseph Droux**; le syndic de Fribourg **Pierre Aeby** (1884-1957); le conseiller d'État **Bernard de Weck** (1890-1950); avec le front dégarni, le conseiller d'État **Ernest Perrier** (1881-1958), futur délégué à la SDN (1932) et moine à l'Abbaye bénédictine de La Pierre-qui-Vire, dont il fut le prieur; devant eux, derrière la clique de Cadets, le «petit» **Alfred de Reynold** (1832-1929), officier au service de Naples, commandant de place à Fribourg, vétéran de l'assemblée de Posieux; chauve et la moustache au naturel, le baron **Georges de Montenach** (1862-1925), député au Grand Conseil, conseiller aux États, vice-président de l'APCS; le juge cantonal **Louis Wuilleret** (1815-1898), président du Grand Conseil, et président des assemblées de Posieux de 1852 et 1884; le conseiller d'État **Georges Pythou** (1856-1927), fondateur de l'Université, de la Banque de l'État, et des Entreprises Électriques Fribourgeoises; portant la bannière de Jules II et en armure, le colonel divisionnaire **Roger de Diesbach** (1876-1938); le conseiller d'État **Marcel von der Weid** (1866-1948), inspecteur forestier.



Les représentants des arts et métiers – À dr. au premier plan, **Yole Cattani-Mencarelli** (1893-?), épouse du peintre, avec son fils, l'avocat **Leonardo Cattani** (1921-1958); à sa dr. avec une couronne de pervenches, sa fille aînée, **Ida-Marie Cattani** (1917-2015); au second plan, de g. à dr., avec la chasse, le peintre **Jean Berchier** (1886-1956), maître de dessin au Technicum et à l'École normale; lisant, l'écrivain singinois **Alfons Aeby** (1885-1941), professeur à l'École normale; avec un béret bleu, l'architecte **Alphonse Andrey** (1875-1971); avec ses pinceaux, le peintre **Oscar Cattani** (1887-1960), professeur au Technicum et auteur des peintures murales.

tive et votive, comme lieu de célébration du Christ-Roi. Grâce à un subside de 9150 francs, Oscar Cattani peut terminer en 1929 les peintures murales de l'absidiole sud. Faute d'argent, le chantier s'arrête en 1931. Les comptes de bâtisse, arrêtés au 31 décembre 1932, portent une dépense totale de 128'785,95 francs. C'est devant un sanctuaire inachevé que l'on célébrera donc le centenaire de l'assemblée de Posieux en 1952, puis celui du retour au pouvoir des conservateurs le 7 octobre 1956. 8000 personnes se rassembleront au pied de la colline du Sapex pour ce dernier rendez-vous populaire. 14 orateurs se succéderont à la tribune, dénonçant «la menace impie» du communisme et, l'écrasement du soulèvement des ouvriers polonais de Posznań. Envisagé en 1927 déjà, le déplacement de la statue du Sacré-Cœur dans l'absidiole nord inachevée, en 1983, permettra l'installation de bancs, mais brouillera le message. La chapelle militante n'est désormais plus qu'un oratoire de dévotion locale.

Le grand œuvre du Père Berthier

Les témoins de l'époque s'accordent à faire du Père Berthier le concepteur du décor et de l'iconographie très subtile de la chapelle de Posieux. C'est lui qui a suggéré à l'architecte l'idée de l'écrin

monumental et de la chapelle votive. Le plan trifolié, avec ses trois autels, est-il une citation discrète de la chapelle des Visitandines de Fribourg, berceau de la dévotion au Sacré-Cœur? Berthier insista pour que la statue en marbre du Christ-Roi fut placée au centre du carré, sous le plafond peint divisé en 9 compartiments, avec dans le médaillon central la figure du Père et la colombe du Saint-Esprit peints en 1921. La géométrie de la nef et la position des 12 baies pourraient évoquer la Jérusalem céleste descendue du ciel vers la «terre nouvelle» (Ap 21, 1-27). Jean la décrit comme un carré justement, avec trois portes de chaque côté. La chapelle serait ainsi assimilée à la «demeure de Dieu avec les hommes». En son centre, le théologien place la Trinité, le Père et le Saint-Esprit du médaillon à la verticale de la statue de Jésus-Christ-Roi. On retrouve l'Apocalypse dans la conque absidale ouest, avec la Vision de l'Agneau sur le livre aux sept sceaux (Ap 5, 1-14), dans un décor de rinceaux fleuris très paléochrétiens. Ici, le livre ne présente que cinq sceaux suggérant que l'Agneau en a déjà ouvert deux, précédant l'apparition du cheval blanc et du cheval rouge feu (Ap 6, 1-17). Dans les commentaires de l'époque, on assimile le premier cavalier couronné au Christ-Roi tandis que le deuxième cavalier à la grande



Antonio Garella, Le Christ du Sacré-Cœur, Prince de la paix, bénit Fribourg, marbre de Carrare, 1914-1915. À l'arrière-plan, chapelle du bienheureux Nicolas de Flue, avec les peintures d'Oscar Cattani, 1929.

épée est associé à la Grande Guerre. En 1917, les évêques de France n'avaient pas manqué d'encourager une mobilisation religieuse autour du Sacré-Cœur «afin d'attirer sa protection sur les étendards de la patrie». Le temps de la chapelle serait donc celui des cinq derniers sceaux et de l'avènement de la royauté universelle du Christ. Sur les murs de la chapelle Notre-Dame, derrière le maître-autel, le peintre a reçu pour mission d'évoquer la Conversion du peuple fribourgeois à l'Enfant-Jésus au Sacré-Cœur, présenté par Notre-Dame de Lausanne (?), entre saint Jean l'Évangéliste et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. D'un côté, l'évangéliste visionnaire; de l'autre l'«apôtre de la petite voie», modèle d'une sainteté acquise dans les petits gestes du quotidien. L'union sacrée du peuple fribourgeois est déclinée en quatre tableaux symétriques: le monde agricole et les élites religieuses d'une part, les élites politiques et les représentants des arts et métiers de l'autre, tous incarnés, au sens propre, par les leaders de l'époque. Ici, le programme trahit la récupération puisque l'assemblée de Posieux est à peine évoquée par ses deux vétérans, Louis Wuilleret – la seule figure qui soit déjà décédée –, et Alfred de Reynold, invités dans cette vision de la République chrétienne comme garants d'une continuité historique.

Cattani était alors professeur de composition décorative, d'histoire de l'art, d'arts graphiques et de peinture décorative au Technicum. Comme le suggère le débat architectural ayant précédé la construction, la chapelle devait servir de modèle pour les nouveaux sanctuaires du canton et on pensait y faire la démonstration du savoir-faire de la nouvelle section des arts décoratifs, créée pour renouveler l'art religieux, un marché jugé prometteur au sortir de la guerre. Berthier avait d'ailleurs pensé confier la réalisation de la statue du Sacré-Cœur à Ampellio Regazzoni (1870-1931), professeur de statuaire au Technicum. En 1927, Cattani soumet ses cartons pour le décor de l'absidiole sud. Il rompt avec le réalisme hodlérien pour une figuration plus géométrique et stylisée. La mainmise du Groupe de Saint-Luc sur le renouveau de l'art sacré en Suisse romande, explique peut-être son évolution artistique. Il développe son thème, L'intervention de Nicolas de Flue à la Diète de Stans en 1481, sur cinq «fenêtres». Une fois encore, des personnalités locales endossent le rôle d'acteurs. Les conseillers d'État conservateurs Émile Savoy et Romain Chatton campent par exemple, dans le premier tableau, les délégués fribourgeois à la Diète. Sur les deux conques absidales latérales, il a prévu de représenter la Vision des Quatre Vivants (Ap 4, 1-17). En



Créée en 1889, la Fondation de la chapelle du Sacré-Cœur de Posieux soutient à bout de bras l'entretien de l'édifice. Elle a injecté ces vingt dernières années pas moins de 250'000 francs pour parer aux réparations les plus urgentes: mise hors d'eau du toit, remplacement de poutres en chêne, fixation de la croix faitière. La manne provient de la collecte des dons versés dans le tronc de la chapelle, de mariages et baptêmes et un soutien annuel de 2000 francs de la part de la paroisse. Actuellement en déshérence, la chapelle qui est au devant de gros travaux de rénovation – un investissement difficilement soutenable par la Fondation –, se cherche un propriétaire. Une question sur laquelle se penche l'État de Fribourg qui se prononcera prochainement. SGJ

Pour soutenir:

BCF, Chapelle commémorative de Posieux

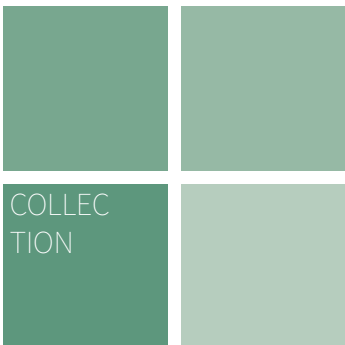
IBAN CH90 0076 8300 1490 7260 2

raison de l'abandon du projet en 1931, seul le demi-tétramorphe sud sera peint. Le lion et l'ange, symboles des évangélistes Marc et Matthieu, figurent dans un médaillon qui est le dossier du trône devant lequel brûlent les sept lampes ardentes de l'Apocalypse, dernière allusion subtile au Christ-Roi. La fin du chantier est abrupte. L'autel de saint Pierre-Canisius n'est pas monté et ses éléments sont déposés à la sacristie. Des trois bas-reliefs commandés à l'artiste Elisabeth Pattay-Python, fille du conseiller d'État Georges Python, seul le buste de la Vierge à l'Enfant sera coulé dans le bronze, mais on placera au moins, dans leur médaillon respectif, les modèles en plâtre des bustes de Nicolas de Flue et de Pierre Canisius.

«La Paix soit avec vous»

Dressée sur son socle en granit de 140 cm, d'un poids de 4400 kg et d'une hauteur de 325 cm, la grande statue a été sortie d'un bloc de marbre de Carrare de 12 tonnes. Et même si la mort a surpris Antonio Garelli (1863-1919), l'empêchant de procéder à l'ultime polissage du marbre sur place, le travail de sculpture est d'une grande maîtrise. L'œuvre représente le «Christ ressuscité, messenger de la paix, portant un rameau d'olivier de la main gauche et levant le bras droit pour

bénir». La position de ce bras tendu appartient à gestuelle du pouvoir, celle de l'Auguste de Prima Porta (années 20 av. J-C.) au Musée du Vatican par exemple. Ce n'est pas le Sacré-Cœur des fabriques saint-sulpiciennes, montrant son cœur, accueillant le fidèle les bras ouverts ou bénissant le bras levé au ciel. Berthier en était conscient: «Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je proposerai d'exprimer par la statue l'expression Pax Vobis, prononcée si souvent par le Christ. Cette parole dit tout et réconciliera les adversaires quels qu'ils soient». La clef du message est dans cette suggestion: faire passer la chapelle commémorative pour une chapelle votive au «Prince de la Paix». Ainsi Posieux ne serait plus le *Grütli* des conservateurs, mais le *Corcovado* des Fribourgeois. Faut-il rappeler que le Cristo Redentor veillant sur Rio, réalisé de 1926 à 1931, est contemporain de la fin du chantier à Posieux? Et que c'est encore un Christ-Roi monumental que les Portugais ont dressé sur la chapelle de Notre-Dame de la Paix à Amalda (1949-1959) après avoir échappé à la 2^e Guerre mondiale? Le Père Berthier l'avait bien dit: un Dieu de paix protégeant un pays de la guerre rencontrerait moins d'oppositions qu'un Dieu au service d'une idéologie partisane. In fine, la chapelle de Posieux est donc bien ce lieu de mémoire réinvesti de sens par chaque génération.



Collections d'entreprises dans le canton de Fribourg: un soutien aux artistes

Philippe **Clerc**, historien de l'art



Le mécénat d'entreprise constitue depuis toujours une forme importante de soutien tant à la culture qu'au sport et permet aux sociétés de marquer leur implication dans le tissu économique régional, national, voire international, selon leur philosophie. Outre la participation au financement d'événements ou à la construction d'infrastructures, la constitution d'une collection figure parmi les engagements majeurs de ces entreprises.



Pro Fribourg | MR

Nombreses sont les banques et les compagnies d'assurance qui se lancent dans l'acquisition d'œuvres d'art, et ce pour des raisons qui peuvent varier. Avec pour but principal celui d'apporter leur aide à la création contemporaine et aux beaux-arts (et généralement aux sports), les entreprises visent la pérennisation d'un patrimoine amené à croître au fil du temps. Elles ne tendent évidemment pas à se substituer aux musées, ni à jouer le rôle de galeries, et les budgets consacrés à ces activités de mécénat restent modestes; il est primordial que «ce patrimoine culturel soit regardé à l'aune de sa qualité artistique, non de sa valeur marchande¹». Les banques surtout sont des acteurs essentiels dans le soutien aux artistes et la constitution d'une collection, bien souvent dès leur élaboration, leur permet de s'inscrire dans le temps. Il en va dès lors de leur crédibilité et cette dernière serait irrémédiablement entachée s'il était, dans ce cadre particulier, question d'investissement ou de revente.

D'un point de vue sociologique, alors que bien souvent, pour les privés – outre l'intérêt purement artistique – la formation d'une collection est synonyme d'ascension sociale, les entreprises apportent de leur côté un soutien financier aux artistes qui permet de dynamiser leur image. Elles peuvent aussi, par ce biais, attirer une nouvelle clientèle de

connaisseurs et d'amateurs que cet engagement culturel séduit.

L'aspect décoratif, donc utilitaire, n'est évidemment pas négligeable non plus, puisque les œuvres sont principalement destinées à prendre place sur les murs du siège de l'entreprise, dans les bureaux de ses collaborateurs, ainsi parfois que dans ses succursales².

La Suisse constitue traditionnellement un terrain très fertile à la mise en pratique de telles démarches et les collections d'entreprises foisonnent. Alors que certaines jouissent d'une visibilité internationale, à l'image de celle de Nestlé ou de Ricola, d'autres – celle des banques surtout – sont accessibles à un public plus restreint constitué de clients privés et de collaborateurs, comme c'est le cas de la Banque Cantonale Vaudoise, de la banque Pictet, de l'Helvetia (auparavant Nationale Suisse), etc. L'Helvetia expose d'ailleurs en ce moment même au Musée d'art de Pully un ensemble d'œuvres lui appartenant sous le titre «Perspectives»; cet accrochage met en regard des pièces historiques de la collection ainsi que des achats plus récents.

Bulle, peinture murale réalisée en 1990 par six artistes gruériens. Sauvée in extremis par Patrimoine Gruyère-Vevveyse, elle restera visible dans le parking d'un futur quartier d'habitation.



Œuvre de Viviane Fontaine dans le hall des guichets de la BCF à l'occasion du 125^e anniversaire de la banque.

Le cas fribourgeois

Les grandes entreprises du canton de Fribourg ne font pas exception et les quatre piliers de l'économie, la Banque Cantonale de Fribourg (BCF), le Groupe E, l'Établissement Cantonal d'Assurance du Bâtiment (ECAB) et les Transports Publics Fribourgeois (TPF) possèdent (ou ont possédé) des collections d'œuvres d'art plus ou moins importantes. L'idée principale est de défendre la création fribourgeoise, en acquérant des œuvres d'artistes originaires du canton. Par esprit d'ouverture et par capillarité, il est d'usage d'élargir aussi la sélection à ceux qui y ont travaillé ou séjourné comme c'est le cas pour Walter Mafli ou Hans Erni. Si l'éclectisme peut être une force, il doit toutefois être maîtrisé pour conserver une certaine cohérence.

La BCF se distingue activement, depuis sa création en 1892, par son encouragement à la création artistique contemporaine. Cent vingt-huit ans plus tard, la collection dans sa globalité compte plus de 700 pièces signées de 200 artistes³. Loin d'être figé, cet ensemble d'œuvres vit au gré d'expositions et de publications auxquelles la banque s'associe, voire qu'elle initie.

Alors que la collection de la BCV s'exposait à la Fondation de l'Hermitage et celle de la BCVs à la Fondation Pierre Gianadda, la BCF s'est adjoint les services du Musée d'art et d'histoire de Fribourg afin de publier un ouvrage retraçant l'histoire de sa collection, présentant dans la foulée les pièces maîtresses de celle-ci, associées à des biographies de chaque artiste. Depuis lors, les nouvelles acquisitions se poursuivent avec pour volonté d'offrir un panorama aussi large que possible de la création fribourgeoise sous toutes ses formes.

Le Groupe E possède lui aussi une importante collection de peintures, dessins et gravures constituée également d'œuvres d'artistes actifs dans le canton de Fribourg; certaines d'entre-elles avaient d'ailleurs illustré l'ouvrage *Les EEF et le développement économique: un siècle de collaboration*⁴. Faute de surfaces murales dans ses nouveaux locaux de Granges-Paccot, où les espaces vitrés occupent une majeure partie de l'architecture, il n'est plus procédé à de nouvelles acquisitions et l'ensemble de la collection du Groupe E a aujourd'hui été soigneusement inventoriée et stockée, mais l'entreprise met volontiers à disposition l'une ou l'autre pièce lorsque l'occasion se présente.



1



2

1. Sandro Godel, Sans titre
1999, pointe sèche, aquarelle
et encre sur papier appliqué
sur papier d'Arches maroufflé
sur toile. Collection Groupe E,
Granges-Paccot.

**2. Armand Niquille, Planche
supérieure et Grand-Rue, 1984,**
huile sur toile. Collection ECAB,
Granges-Paccot.

L'ECAB, pour sa part, est propriétaire d'un certain nombre d'œuvres d'artistes fribourgeois (parmi lesquels Armand Niquille, Bruno Bærswyl entre autres) qui se trouvent à son siège de Granges-Paccot et font l'objet d'un inventaire détaillé⁵.

Quant aux TPF, anciennement GFM, ils ont possédé également une collection, mais cette dernière a été vendue discrètement en bloc en 2018, sans souci des dommages que cela entraîne sur l'image de la société de transports, ni de la perte patrimoniale engendrée. Il n'est à ce jour plus prévu d'acquérir de nouvelles œuvres⁶. Quant à celles qui se trouvent intégrées au patrimoine bâti, elles semblent elles aussi faire l'objet de peu d'intérêt de la part de l'entreprise. Le cas de la gare routière de Bulle, où il était prévu de faire disparaître les peintures murales de six artistes fribourgeois, le démontre bien et c'est finalement grâce à l'intervention de Patrimoine Gruyère-Vevaysse qu'un accord a pu être trouvé et une convention signée afin d'en assurer la protection⁷.

Outre ces quatre acteurs importants, d'autres sociétés, détentrices elles aussi d'un patrimoine artistique, sont à considérer dans le tissu économique fribourgeois.

Lors de son rachat par le Crédit Suisse en 1990, la Banque Populaire Suisse a vu sa collection s'ajouter à celle de son repreneur. Ainsi les succursales du canton ont conservé leurs Buchs, leurs Brüllhart et leurs Pilloud acquis majoritairement dans les années 1920.

Le patrimoine de La Brasserie du Cardinal est constitué non seulement d'objets et d'outils nécessaires à la fabrication de la bière, mais aussi d'un certain nombre d'œuvres artistiques (peintures, dessins, gravures, publicités). Les tableaux sont des acquisitions, soit commandées directement aux artistes tel le portrait d'Achille Blancpain par Hiram Brüllhart, soit acquises à titre décoratif et se trouvaient dans différents bureaux de la direction. Le musée a été inauguré en 1988 lors des 200 ans de la brasserie et ces pièces, aujourd'hui propriété de la Fondation Blancpain pour le maintien des traditions, bénéficient toujours d'un lieu d'exposition, en dépit de la fermeture de la brasserie, dans le musée privé Cardinal Biermuseum qui se trouve encore sur le site et qui se visite sur rendez-vous.

Sur un plan institutionnel, abstraction faite du Musée d'art et d'histoire dont la conservation du patrimoine artistique est l'une des



Couloir de la BCF avec une présentation permanente d'œuvres d'artistes fribourgeois.

missions essentielles, l'Université possède elle aussi une riche collection dans ses murs formée de dons et d'acquisitions; alimentée jusqu'au début des années 2000 et gérée par un petit groupe dont faisait partie traditionnellement le professeur en charge de la chaire d'histoire de l'art moderne et contemporain. Si la collection est aujourd'hui figée, il arrive encore que l'Université reçoive des dons.

L'Institut agricole de Grangeneuve, possède, lui aussi, une belle collection d'œuvres d'art (Reichlen, Buchs, Vonlanthen, Robert, Niquille, Yoki, Aeby, Bosson ...) et a organisé régulièrement entre 1996 et 2020 des expositions d'artistes fribourgeois dans le hall du bâtiment principal⁸.

Avenir des collections d'entreprises

Si l'avenir de certaines collections semble malheureusement irrémédiablement scellé, il est des entreprises qui maintiennent le cap et inscrivent dans une réelle continuité leur soutien aux artistes. Ces derniers sont des acteurs à part entière du tissu économique cantonal et, en ces temps d'incertitude, le mécénat d'entreprise apparaît plus important que jamais. En dépit de cela, il semble pourtant qu'à de rares exceptions près, le canton de Fribourg fasse une fois encore office de parent pauvre et la tradition des collections d'entreprises, contrairement à ce qui se fait en Suisse alémanique ou dans les cantons de Vaud et Genève, tend à disparaître, faute d'intérêt et de sensibilité des dirigeants en place. Ne faudrait-il pas plutôt s'inspirer de ces exemples?

- 1 Emmanuel Grandjean, *L'art discret de la collection bancaire*, in: «The Art Newspaper» (édition française), n° 15, janvier 2020, p.23.
- 2 Caroline Schuster (sous la direction de), *La collection de la Banque Cantonale de Fribourg*. BCF/Favre, 2017, pp.8-9.
- 3 Aurélie Lebreau, *L'art et le guichet*, in: «La Liberté», 17 juin 2017 (www.laliberte.ch/news/culture/expos-musees/l-art-et-le-guichet-396229)
- 4 Nicole Zimmermann, *Les EEF et le développement économique: un siècle de collaboration*. Fribourg, EEF, 1990.
- 5 Courriel du 10 août 2020, Marketing & RP, Établissement cantonal d'assurance des bâtiments, Fribourg.
- 6 Courriel du 10 juillet 2020, Communication, marketing et relations publiques de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA.
- 7 François Pharisa, *Un clou rouge pour célébrer la sauvegarde de la fresque*, in: «La Gruyère», 24 juillet 2018, p.5.
- 8 Sylvie Genoud Jungo, *Culture de la terre, culture artistique*, in: «Pro Fribourg» n° 179, 2013, pp.125-133.

Pourquoi collectionner?

Philippe Clerc

Historiquement, la constitution de collections d'entreprises est le plus souvent liée à la personnalité d'un dirigeant ou d'un cadre haut placé de l'entreprise, éclairé et particulièrement sensible à l'art; cela se confirme d'ailleurs si l'on analyse la fluctuation des acquisitions et leur orientation d'une direction à l'autre. Il n'est pas rare que des cadres nouent des amitiés avec certains artistes, ce qui explique souvent la présence de plusieurs de leurs œuvres au sein de l'ensemble, surtout dans les années 1920 à 1940 où le nombre de peintres et sculpteurs actifs était aussi plus restreint.

Les collections se concentrent majoritairement sur des œuvres d'art en deux dimensions, et plus particulièrement sur le médium de la peinture. Le choix des

œuvres se fonde sur une confrontation avec la scène artistique suisse contemporaine au moment de l'acquisition, mais en tenant toutefois compte du contexte spatial dans l'entreprise, l'essentiel des œuvres étant amené à venir orner bureaux, salles de conférence ou espaces communs. On s'efforce, si possible, de constituer des ensembles d'œuvres, afin de représenter les différentes facettes d'un développement artistique à une époque donnée. On constate par ailleurs la présence récurrente d'œuvres de certains artistes «classiques» de la peinture fribourgeoise aux noms et aux réputations historiquement bien établis; citons notamment Joseph Reichlen, Hiram Brühlhart, Louis Vonlanthen, Raymond Buchs, Oswald Pilloud, Gaston Thévoz, Teddy Aeby ou encore Yoki.

Dans le cadre de projets d'aménagement, de construction ou de rénovation de bâtiments, des artistes sont par ailleurs aussi invités à créer des œuvres spécifiques au nouveau lieu dans lequel elles viendront tout naturellement s'inscrire. Ils sont en général choisis pour leurs liens particuliers avec l'endroit ou avec une technique (le travail du verre par exemple pour la région de Romont).

Cependant une réelle ligne directrice dans la politique d'enrichissement des collections d'entreprises – quand elle existe – fait souvent défaut, alors même qu'une vision globale de la collection en vue de mieux cibler les achats serait essentielle, tout en gardant à l'esprit la nécessité de soutien à de jeunes talents. La cohérence de l'ensemble constitue un point essentiel. Des clés de sélection permettent ainsi de cibler les œuvres: réputation et parcours professionnel de l'artiste, rareté de la pièce, qualité du sujet, prix.

Une collection d'entreprise vivante offre aussi à ses collaborateurs une rencontre quotidienne avec l'art et une sensibilisation à un domaine souvent faussement considéré comme élitiste. Un cadre de travail agréable favorise aussi le bien-être des employés, mais également leur rendement, au contraire de locaux froids ou aseptisés beaucoup plus anxiogènes.

Raymond Buchs, En Gruyère, 1939, huile sur toile.
Collection ECAB, Granges-Paccot.



PORTFOLIO

Vidange

Le photographe fribourgeois **Jean-Paul Guinnard**, membre de l'association pour la photographie professionnelle et artistique fribourgeoise (PPAF), est rattaché depuis 2005 à la rédaction du journal *24 heures*. En plus de son activité salariée, il réalise régulièrement des travaux personnels.

Il nous livre une série étonnante sur d'étranges éléments monolithiques: des visages de ciment, mangés de mousses et de cicatrices. Leur allure tantôt inquiétante ou cocasse est adroitement mise en lumière par le photographe, élevant ainsi ces curieuses sculptures au stade de vestiges. Ces bornes de vidange pour creux à purin, à l'image de stèles funéraires, semblent témoigner d'une agriculture qui n'existe plus.

Le regard précis du photographe assoit notre attention sur les mutations de la campagne fribourgeoise.

«Elles me rappellent un monde agricole pas si lointain, raconte Jean-Paul Guinnard. Je les regarde sans nostalgie. Mais elles m'interrogent sur la transformation de l'agriculture ces dernières décennies, avec ces prairies et ces animaux standardisés et la production d'une nourriture qui m'échappe.»

Cette série d'images a été réalisée pour accompagner le spectacle *Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement?* de la metteuse en scène Isabelle-Loyse Gremaud.









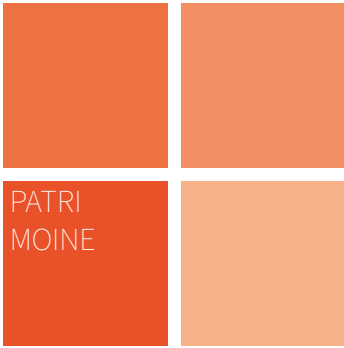












Mise sous protection ou adaptation aux besoins sociétaux?

.....
Bernhard **Altermatt**, historien



La pesée des intérêts entre la **protection du patrimoine** construit et son adaptation aux besoins d'une société qui évolue a toujours été difficile et coûteuse. L'historien Bernhard Altermatt fait le point sur les dernières décisions prises au niveau fédéral et dans d'autres cantons.



La volonté – nécessaire et bien fondée – de prioriser la densification du bâti a renforcé la tension mentionnée dans le titre. Ce dilemme touche toutes les zones d’habitation et d’activités, tant dans les villages à la campagne et les communes dans les agglomérations que dans les centres-villes et les quartiers des milieux urbains. Un facteur qui complique encore la donne est la réduction continue et massive des subventions accordées par la Confédération pour la protection du patrimoine bâti durant les deux dernières législatures (v. à ce sujet nos analyses dans PRO FRIBOURG n° 203 et 204). S’ajoute à cela une mise en œuvre souvent différente des mesures de protection qui sont décidées et appliquées au niveau cantonal – fédéralisme oblige. L’exemple zougais présenté dans l’encadré est particulièrement parlant.

Ces trois dimensions – la recherche d’une densification du bâti, la baisse des fonds alloués aux mesures de protection et les différences locales dans leur mise en œuvre – font que la protection du patrimoine construit, son entretien et sa valorisation, ainsi que sa préservation harmonieuse se trouvent sous une pression grandissante. Ni la Confédération, responsable de la définition du cadre général

et d’une part importante du financement, ni les cantons, compétents pour l’application, l’exécution et le financement des mesures, n’ont trouvé une réponse satisfaisante aux défis qui se présentent. Jusque-là, aucun des échelons étatiques n’a fait preuve d’une volonté particulière de renforcer l’engagement en faveur de la protection du patrimoine bâti et de lui donner une direction politique claire.

Passera ou ne passera pas?

Un timide signal a cependant été lancé en mai dernier, par la Commission de la science, de l’éducation et de la culture (CSEC) du Conseil national, lors de l’examen du message «culture 2021-2024» du Conseil fédéral. Mettant le doigt exactement là où PRO FRIBOURG et l’Etat de Fribourg ont identifié un besoin urgent d’agir, la CSEC a adopté deux propositions visant à combler les trous créés par le législateur fédéral au niveau des fonds disponibles pour financer les mesures de protection du patrimoine construit. Une motion à la teneur suivante a été votée par 11 voix contre 10 et 1 abstention:

Le Château de Chaux à Estavayer-le-Lac fait partie de l’inventaire fédéral des sites construits d’importance nationale à protéger en Suisse ISOS
(Office fédéral de la culture).



Pro Fribourg | MR

«Le Conseil fédéral est chargé d'atténuer la situation d'urgence financière dans laquelle se trouve le domaine du patrimoine culturel bâti en débloquent [un] montant de 50 millions de francs s'ajoutant au plafond de dépenses normal afin de permettre la réalisation à court terme de travaux de restauration aux niveaux local et régional et d'assainissements énergétiques respectueux des monuments historiques.»

Rejetée par le Conseil fédéral en date du 19 août, cette motion s'insère dans un débat tendu. Rappelons que le «message culture» pour la période de 2016 à 2020 avait ramené le budget consacré à cette tâche de 38 à 22 millions de francs par an, et le message pour 2021 à 2024 prévoit un plafond de dépenses à moins de 21 millions de francs annuels. Bien qu'à une courte majorité, la commission compétente du Conseil national propose donc de compenser partiellement la réduction votée par le passé et de remédier à la situation difficile dans laquelle se trouvent les cantons et les communes dans ce domaine face au désengagement financier de la Confédération.

Depuis 2011, le site archéologique des ruines du château et du bourg de Bossonnens, recensé à l'inventaire fédéral est valorisé par l'association Bossonn'Art qui y organise un festival d'art.

Le canton de Zoug,

La récente révision de loi dans le canton de Zoug soulève des questions quant à l'avenir de la protection du patrimoine bâti aussi à Fribourg et dans d'autres cantons. Le petit paradis fiscal de Suisse centrale se trouve sous une pression particulière par rapport à la densification de l'habitat. Sa population a adopté en novembre 2019 une nouvelle loi qui introduit plusieurs nouveautés méritant notre attention:

La loi rend une mise sous protection cantonale légèrement plus difficile en renforçant les critères (ou en les affaiblissant, c'est selon la perspective...); elle oblige les autorités à inviter les propriétaires à prendre position dans le cadre de nouvelles procédures de pro-

Auteure d'une proposition individuelle, la Conseillère nationale Marie-France Roth Pasquier (PDC) a demandé avec succès en commission d'augmenter les crédits disponibles pour la culture du bâti de 5 millions de francs annuels. Indépendamment de la motion citée plus haut, cette proposition porterait le total des fonds fédéraux disponibles à 100 millions pour la période 2021-2024 – soit 25 millions par an ou une moyenne d'environ un million annuel par canton, ce qui représente une somme dérisoire au vu des coûts et besoins effectifs de la tâche. On resterait loin des 100 millions de francs annuels (!) nécessaires pour assurer la préservation des bâtiments protégés selon les chiffres fournis par le Conseil fédéral dans son «message culture». Il n'empêche qu'une augmentation, même modeste, donnerait un peu d'air aux cantons et aux communes qui se retrouvent devant des dépenses toujours plus importantes.

La préservation du patrimoine comme investissement

Selon Marie-France Roth Pasquier, «investir dans notre patrimoine est non seulement important pour notre identité et notre histoire commune mais c'est aussi un soutien à l'économie locale et à nos

montre-t-il la voie ou non?

tection; l'inventaire des monuments protégés est régulièrement mis à jour; des bâtiments de moins de 70 ans ne peuvent pas être mis sous protection contre la volonté du propriétaire; la Commission cantonale du patrimoine est supprimée eu égard à l'expertise qui existe au sein même de l'administration; et – et c'est important – des bâtiments protégés peuvent plus facilement être adaptés aux besoins d'un usage contemporain.

Ce dernier point inclut d'une part des modifications favorisant l'utilisation des bâtiments par les personnes âgées et les personnes souffrant d'un handicap, et d'autre part des rénovations servant à adapter les

espaces aux standards de confort actuels. Les autorités cantonales sont explicitement tenues de donner leur accord aux interventions prévues s'il n'y a pas atteinte grave aux intérêts de la protection patrimoniale. Selon le juriste Peter Hänni, professeur émérite de l'Université de Fribourg, la nouvelle loi zougnoise naît de la volonté de mieux concilier la préservation du patrimoine historique avec les besoins de l'économie et de l'habitat contemporains. On y trouve également le vœu de simplifier les structures et les procédures, de rendre la prise de décision plus efficace, et d'assurer une participation plus directe des propriétaires. Quant à savoir si la nouvelle loi sera

contestée devant les tribunaux ou si elle fera des émules ailleurs en Suisse, il est trop tôt pour déceler une tendance claire. BA

Une analyse détaillée du Professeur Peter Hänni a été publiée sous le titre «Ist der Denkmalschutz auf Abwegen?» dans les Freiburger Nachrichten du 28 décembre 2019, p. 9

artisans spécialisés.» La Conseillère nationale et Conseillère communale bulloise s'inquiète de voir des monuments historiques d'importance nationale, comme le château de Gruyères et les remparts des villes fribourgeoises, courir à une ruine lente et silencieuse si le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale ne devaient pas prendre leurs responsabilités (v. à ce sujet *La Liberté* du 29 juin 2020: «Patrimoine bâti en péril»). Soutenue par l'autre représentante fribourgeoise à la CSEC du Conseil national, Valérie Piller Carrard (PS) et par Johanna Gapany (PLR) siégeant à la CSEC du Conseil des États, la proposition sera soumise au vote du Conseil national cet automne.¹

Fribourg peut donc compter sur l'engagement de ses élues pour renforcer – bien que modestement – la préservation du patrimoine

bâti qui a été affaiblie durant les deux dernières législatures. Après les commissions des deux conseils, la décision finale reviendra aux chambres de l'Assemblée fédérale qui devront adopter le «message culture» avant la fin de l'année. PRO FRIBOURG suivra le dossier avec attention et se réjouit de pouvoir communiquer sur les résultats des différents votes au sein des commissions et conseils qui se réunissent à Berne.

¹ Note: parmi les partis qui comptent des représentants fribourgeois à l'Assemblée fédérale, l'UDC et le PLR se sont exprimés pour des coupes budgétaires supplémentaires lors de la consultation sur le «message culture 2021-2024». Le PDC, le PS et les Verts soutiennent les propositions du Conseil fédéral, demandant certaines augmentations, entre autres dans le domaine de la préservation du patrimoine historique.

Le rapport sur les résultats de la consultation est disponible sur le site de l'Office fédéral de la culture, sous le thème «Message culture».



Surchauffe urbaine: la ville en question

Marc Vonlanthen



Le réchauffement climatique global de la planète de même que les dérèglements météorologiques vont sensiblement croître d'ici la fin du XXI^e siècle. La ville sera aux premières loges de ces bouleversements au travers des îlots de chaleurs urbains. Ces phénomènes questionnent la qualité de l'urbanité. La ville de Fribourg s'est emparée du sujet alors qu'elle s'apprête à subir des changements urbanistiques d'ampleur.



Pro Fribourg | MR

En période estivale, la hausse des températures en milieu urbain tend à transformer nos villes en un véritable four à l'échelle d'une rue ou d'un quartier: l'asphalte est brûlant et des fata morgana y ondulent en nous narguant, l'air irrite les poumons en s'y engouffrant, le sommeil déserte des nuits devenues tropicales. La ville souffre de cette chaleur.

On désigne communément par *îlots de chaleur urbains* (ci-après ICU) le phénomène physique par lequel la chaleur se concentre dans une certaine sous-structure urbaine avec pour conséquence directe une augmentation des températures de l'ordre de quelques degrés par rapport à la périphérie de la ville. Une étude a par exemple observé durant les vagues de chaleurs de l'été 2017 une intensité nocturne d'ICU d'une amplitude de 6°C (Empa, 2017). Il est également établi que de tels épisodes extrêmes n'entraînent pas seulement un certain inconfort, mais peuvent aussi être la cause d'une surmortalité importante. Ainsi, l'été 2015, le deuxième été le plus chaud en 154 ans de mesures, a causé environ 800 décès principalement en milieux urbains (OFEV, 2018). En plus de la chaleur rejetée par l'activité humaine (trafic motorisé individuel, systèmes

de production industriels, climatisation...), le changement climatique agit comme un dramatique accélérateur des ICU. En effet, les derniers scénarios climatiques pour la Suisse de 2060 montrent une augmentation des jours de fortes chaleurs – plus de 30°C en journée et plus de 20°C la nuit – pouvant aller à 18 jours supplémentaires par été par rapport à aujourd'hui, ce qui représente 3 à 4 fois plus de jours de fortes chaleurs (National Center for Climate Services, 2018): l'été de 2003, le plus chaud en 154 ans de mesures, risque bien de devenir la norme d'ici quelques dizaines d'années (Fig. 1). Et les villes seront les plus durement touchées. Outre les aspects sanitaires, les fonctions économiques des villes pourraient être lourdement impactées par les ICU. Une étude publiée dans *Nature Climate Change* montre que l'impact économique (productivité au travail et consommation énergétique) combiné des ICU et du changement climatique pourrait se révéler 2.6 fois plus important que le seul impact du changement climatique en termes de produit intérieur brut (Francisco Estrada, 2017). En effet, la productivité baisse lors des épisodes de températures extrêmes alors que la demande en énergie augmente pour générer du froid. À ce sujet, des études ont également montré qu'à l'horizon 2060, nos besoins énergétiques

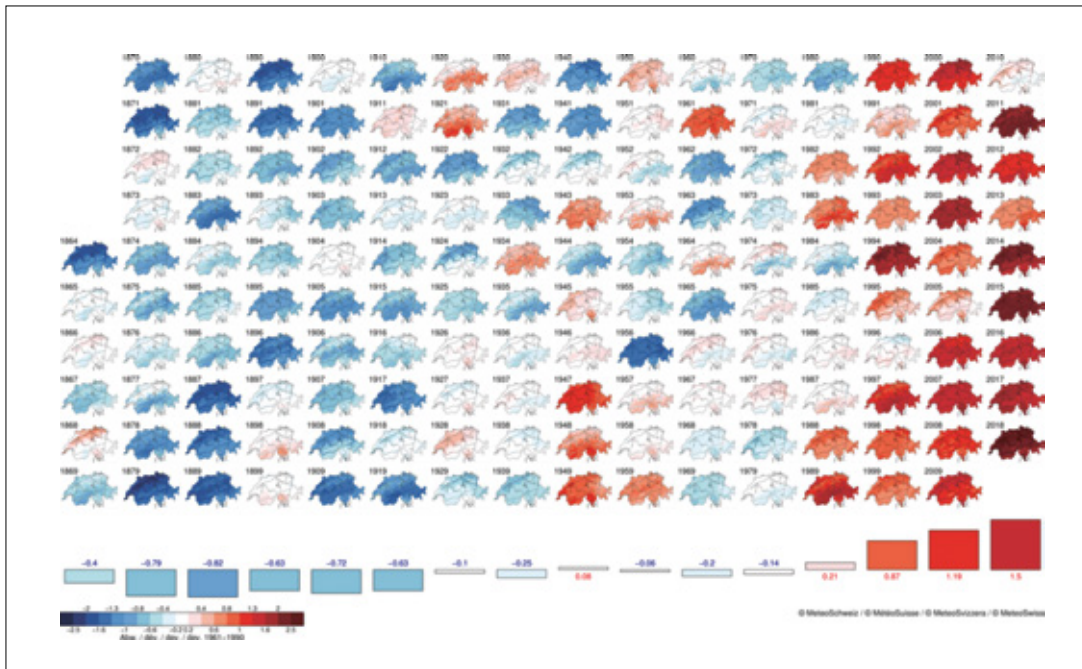


Figure 1: Ecarts de température à la moyenne 1961-1990 en Suisse pour chaque année depuis 1864. Les années en dessous de la moyenne sont en bleu, les années au-dessus de la moyenne sont en rouge. La partie inférieure du graphique montre les écarts à la moyenne sur une décennie avec les colonnes colorées en bleu ou en rouge (MétéoSuisse, 2018).

pour générer du froid dépasseront nos besoins énergétiques pour nous chauffer. Finalement, ces épisodes de chaleur extrêmes questionnent également la ville dans ses fonctions sociales: la ville se caractérise en partie par un espace public et des centralités créateurs de liens de toutes formes. Que reste-t-il donc de la ville lorsque l'espace public devient tout simplement impraticable? Parler d'espace public dans la rue, entre voisins et passants, c'est également veiller à la pérennité d'espaces physiques véritablement urbains.

Dans ce qui suit, nous souhaitons présenter un projet de recherche dont l'objectif est d'identifier et de quantifier les ICU en ville de Fribourg et de proposer des mesures visant à en atténuer les effets. Dans un premier temps, nous exposons le phénomène dans ses principes physiques. Puis nous contextualisons le projet de recherche, en détaillons la méthodologie et présentons certains résultats intermédiaires.

Principes physiques des îlots de chaleur urbains

Il est possible de considérer une rue ou un quartier comme un système microclimatique. De la chaleur peut entrer et sortir de ce système, de la chaleur peut également y être emmagasinée ou trans-

formée. Toute chaleur entrant dans ce système sans en ressortir ou sans y être transformée va finalement contribuer à l'élévation des températures. La source principale de chaleur est le rayonnement solaire, l'activité humaine quant à elle génère également non seulement de la chaleur, mais aussi de la pollution agissant comme un piège à chaleur en empêchant sa dissipation dans l'atmosphère. Que fait-on par exemple lorsque nous maintenons des volumes énormes tels ceux d'une surface commerciale à 20°C? Nous ne créons pas du froid. Nous prenons de la chaleur à l'intérieur pour la rejeter à l'extérieur dans la rue avoisinante. Ce faisant, nous abaissons bien la température intérieure, mais la chaleur rejetée ne disparaît pas et augmente la température de la rue. De manière générale, les lois de la physique – le 2^e principe de la thermodynamique – veulent que toute transformation d'un système thermodynamique (moteur, climatisation, système de production) s'accomplisse en rejetant de la chaleur. Les deux sources principales de chaleur en milieu urbain sont ainsi le rayonnement solaire et l'activité humaine.

Toute la question est donc: que faire de cette chaleur pour éviter son accumulation en ICU? Il y a trois réponses possibles à cette ques-



Avenue de la Gare à Fribourg, six emplacements prévus pour les arbres sont désespérément vides.

tion. Premièrement, il est possible de dissiper et de renvoyer cette chaleur dans l'atmosphère, deuxièmement il est possible d'utiliser cette chaleur pour alimenter d'autres processus physiques à même de mitiger les ICU et troisièmement il convient d'agir sur les activités humaines génératrices de chaleur.

Mesures de mitigation

Les mesures urbanistiques permettant le renvoi de la chaleur dans l'atmosphère consistent prioritairement à augmenter l'ombre portée et à privilégier des revêtements clairs. Ces derniers réfléchissent une part plus importante du rayonnement solaire direct, on parle d'un *albedo* plus grand des surfaces claires par rapport aux surfaces foncées, l'*albedo* étant la part du rayonnement solaire réfléchi par rapport au rayonnement solaire total. Mais il convient de souligner que la mesure la plus efficace reste d'empêcher le rayonnement solaire d'atteindre les échelles humaines, en d'autres termes de privilégier les surfaces ombragées. Cette dernière remarque justifie la fonction urbaine des arbres, mais il reste très insuffisant, voire inutile de ce point de vue, de se limiter à quelques arbres épars et émaciés. Il convient de privilégier des groupes d'arbres sur des sols perméables, nos villes ont besoin de

forêts urbaines et d'arbres avec de larges couronnes. Au niveau des mesures urbanistiques visant à transformer la chaleur et à empêcher son accumulation dans le bâti, il convient d'augmenter autant que faire se peut les surfaces végétales. En effet, les plantes transpirent comme nous, et les produits de cette transpiration, essentiellement de l'eau, s'évaporent ensuite dans l'atmosphère. Ce phénomène est appelé l'évapotranspiration. Or l'évapotranspiration se traduit par un refroidissement de l'environnement. Mais là aussi, nous constatons que l'effet de surfaces engazonnées sur quelques centimètres de terre est faible. Les surfaces végétalisées doivent être de qualité et généreuses pour pouvoir réellement prétendre à rafraîchir les espaces urbains. Les matériaux de construction inertes quant à eux ne génèrent évidemment aucune évapotranspiration et bien au contraire emmagasinent la chaleur reçue la journée – des surfaces asphaltées peuvent atteindre des températures de près de 90°C en été – pour la redonner sous forme de rayonnement infrarouge durant des nuits déléteres dont la fréquence augmente ces dernières années. Dans la perspective des ICU, les surfaces réellement végétalisées ont ainsi le double avantage de générer un refroidissement de l'atmosphère par le phénomène d'évapotranspiration tout en évitant son stockage dans l'environne-

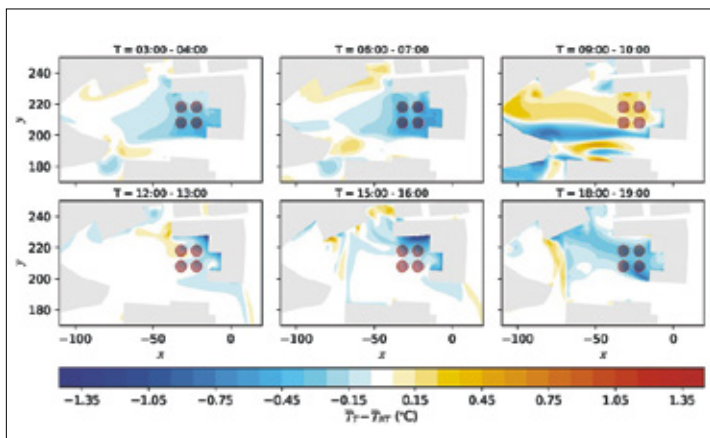


Figure 2: Un groupe d'arbres au nord-est de la Münsterhof (Zurich) réduirait la température de l'air sur une hauteur de 2 mètres.

ment urbain. Une étude récente a quantifié l'effet de quatre arbres sur un sol perméable à la Münsterhof, Zurich (Aytaç Kubilay (Empa), 2020). Un tel groupe d'arbres, essentiellement à cause de l'ombrage, couplé à un sol perméable modifie le climat à l'échelle de la rue en abaissant la température de l'ordre d'un degré (Fig. 2). L'effet d'une telle baisse de température peut sembler modeste, mais ce n'est pas uniquement la température physique qui est pertinente. La température ressentie qui prend en compte l'humidité, la vitesse du vent et le rayonnement solaire, est meilleure indicatrice de l'expérience des utilisateurs. La même étude montre que l'effet de ce groupe d'arbres peut considérablement abaisser la température ressentie et réduire le stress thermique à des seuils tout-à-fait supportables. La ville de Fribourg a récemment sauvé un arbre à la ruelle des Augustins, les pavés ont été retirés pour faire place à un sol perméable. C'est un exemple de bonnes pratiques à généraliser. Finalement, l'activité humaine est source de chaleur. Cette chaleur anthropogénique est générée par les bâtiments, les véhicules et les personnes. Limiter la production de chaleur anthropogénique passe entre autres par l'assainissement des bâtiments, l'efficacité énergétique et la réduction du trafic motorisé individuel au profit de la mobilité douce.

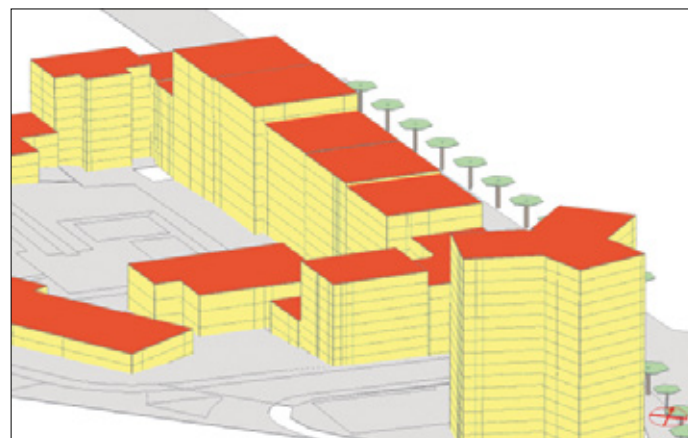


Figure 3: modèle numérique de la ville de Fribourg, ici la tour des Charmettes et le boulevard de Pérolles (Idiap, 2020).

Un outil de planification intégrant le réchauffement climatique

Sous l'effet de l'activité humaine, le climat change. Si la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre doit absolument devenir une priorité politique, il convient également d'ores et déjà de nous adapter à des changements climatiques que nous savons inéluctables étant donnée l'énorme inertie du système climatique. C'est la volonté du programme pilote de la Confédération «Adaptation aux changements climatiques» soutenant 50 projets exemplaires dans toutes les régions du pays dans des domaines sensibles tels que par exemple l'accentuation des fortes chaleurs, les aspects sanitaires ou encore l'agriculture. Le projet *Îlots de chaleur en ville de Fribourg* s'inscrit dans ce projet pilote avec comme partenaires la Confédération, la Ville de Fribourg, la Haute Ecole d'Ingénierie et d'Architecture (HEIA-FR) et l'Institut de Recherche Idiap.

Le plan directeur du canton révisé en 2019 reprend les principes de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (ci-après LAT) acceptée par le peuple suisse et le peuple fribourgeois en 2013. Cette nouvelle LAT tend à une urbanisation davantage maîtrisée et pose

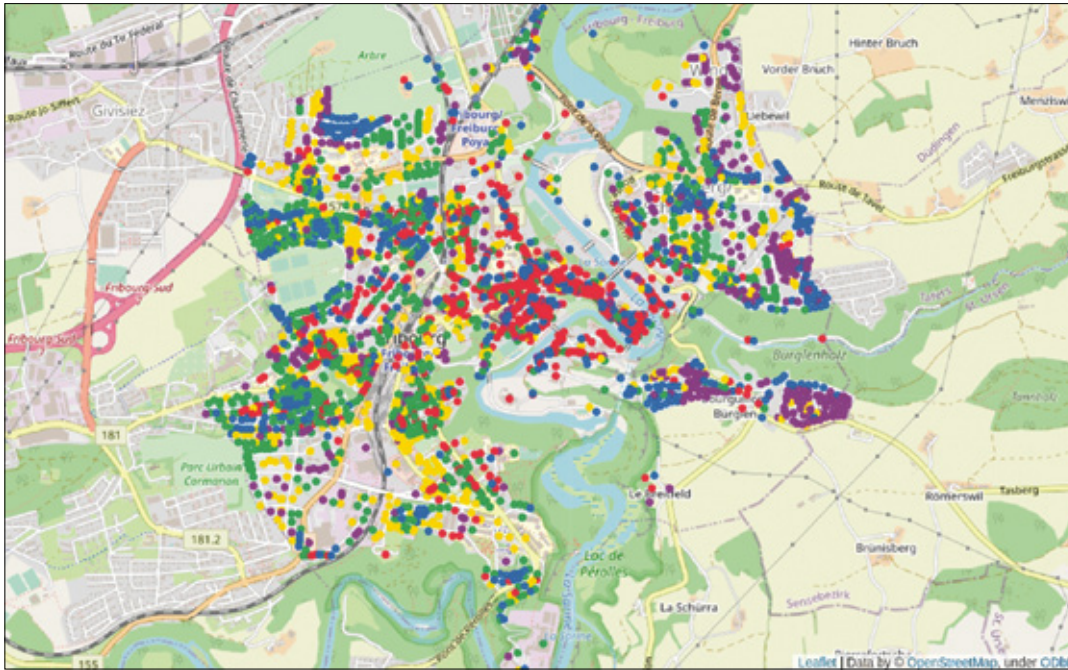


Figure 4: clustering de la ville de Fribourg, chaque couleur correspondant à un cluster dont les bâtiments présentent les mêmes caractéristiques physiques (HEIA-FR,2020).

par conséquent des conditions plus restrictives au développement de nouvelles zones à bâtir. Il apparaît aujourd’hui que le scénario démographique retenu par le plan directeur cantonal et qui tablait sur une augmentation de la population de près de 50% autour de 2050 a été largement surévalué. Néanmoins, cette surévaluation ne change pas fondamentalement la donne du problème. Le changement climatique et l’urbanisation croissante sont des tendances de fond auxquelles se soustraire constitue un déni de réalité. Responsable devant ces enjeux, la Ville de Fribourg souhaite par ce projet se munir d’un outil décisionnel et communicationnel pour anticiper et sensibiliser aux conséquences des ICU sur le confort urbain, la santé humaine, la planification urbaine et la production d’énergies renouvelables.

La pertinence particulière de ce projet réside dans le fait que la ville de Fribourg va subir des transformations majeures des points de vue urbain et des infrastructures durant les prochaines décennies: la révision du PAL est en cours et de nombreux PAD vont être modifiés pour créer plusieurs centaines de logement (Ville de Fribourg, 2019). De plus les espaces publics autour de quartiers remarquables

comme celui de la Gare ou du Bourg sont sur le point d’être requalifiés. Le moment est donc stratégique pour intégrer à ces transformations des mesures d’adaptation au changement climatique.

La méthodologie procède par la création d’un modèle numérique de la ville (Fig. 3). Toutes les surfaces y sont représentées et différenciées en y associant les paramètres physiques nécessaires à l’identification des ICU: une toiture végétalisée possède par exemple des propriétés différentes qu’une route d’asphalte ou qu’un plan d’eau. Cette différenciation n’est pratiquement pas réalisable pour les milliers de bâtiments que compte la ville. Pour pallier à cette difficulté, nous avons recours à des méthodes de *machine learning* qui vont permettre, sur la base de données de la planification énergétique de la ville, de distinguer des groupes de bâtiments – des *clusters* – partageant une certaine similitude statistique du point de vue de leurs propriétés thermiques (Fig. 4). Il est possible de constater que les différents *clusters* de bâtiments correspondent dans les grandes lignes aux différents quartiers de la ville, correspondant à des périodes d’expansion et de constructions distinctes, et donc différentes des points de vue de l’isolation, du chauffage ou des revête-

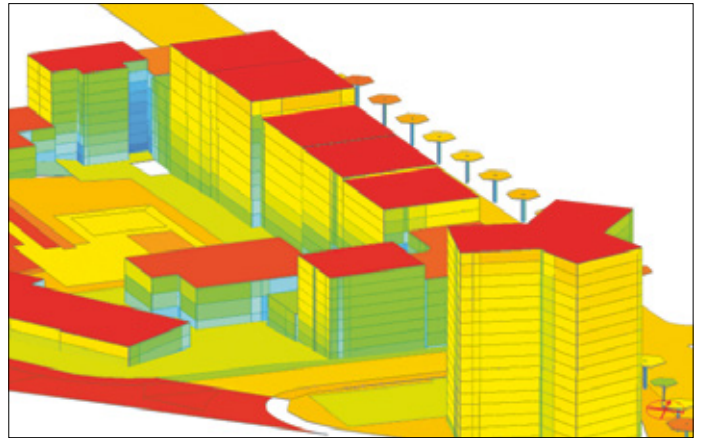


Figure 5: cartographie des températures de surface de la ville de Fribourg, ici la tour des Charmettes et le boulevard de Pérolles (Idiap, 2020).

ments (Fig. 4). Le modèle numérique de la ville complété, le second ingrédient est donné par les conditions climatiques. Nous employons ici différents scénarios de changement climatique pour la Suisse mis à disposition par MétéoSuisse. Finalement, nous devons calculer les échanges thermiques entre les surfaces de la ville et le scénario climatique choisi. Concrètement, si nous souhaitons cartographier les ICU en ville de Fribourg et suivre leur évolution jusqu'en 2060 heure par heure pour prétendre à une précision satisfaisante, cela signifie résoudre les équations qui gouvernent les transferts thermiques – les équations de diffusion de la chaleur de Fourier - pour des milliers de surfaces sur des millions d'intervalles temporels, ce qui ne se fait pas *à la main* sur le coin d'une feuille de papier. Dans ce genre de situations, les physiciens ont recours à des simulations numériques (logiciel CitySim) exécutant ce travail sur des ordinateurs puissants, dans notre cas pendant plusieurs jours, en générant des masses de données qui doivent être finalement analysées et interprétées prudemment en tenant compte de l'incertitude inhérente à ce genre d'exercices.

Les résultats finaux se présentent sous forme d'une cartographie des températures de surface de toute la ville de Fribourg. Sur cette car-

tographie, des couleurs sont attribuées à chacune des surfaces modélisées en fonction de sa température, ce qui permet d'identifier les zones sensibles à l'accumulation de chaleur (Fig. 5). Ces informations deviennent un outil décisionnel pour les planificateurs urbains. La problématique des ICU est alors prise en compte au même titre que les contraintes habituelles pour les aménagements futurs.

Exemple et résultats intermédiaires

Le projet est en cours de réalisation et les résultats finaux sont attendus courant 2021. À ce stade toutefois, des résultats intermédiaires sur des cas d'étude peuvent être présentés. Ces résultats conservent un caractère provisoire et devront être confirmés par des simulations en cours de réalisation à l'échelle de la ville. Néanmoins, ces travaux intermédiaires donnent une première information sur l'apparition des ICU en ville de Fribourg et sur le contexte urbain des zones concernées.

Nous présentons ici le cas d'étude du quartier de la gare dans son état actuel et dont les espaces publics feront l'objet d'une requalification dans les prochaines années. Ce travail a été réalisé par Giu-

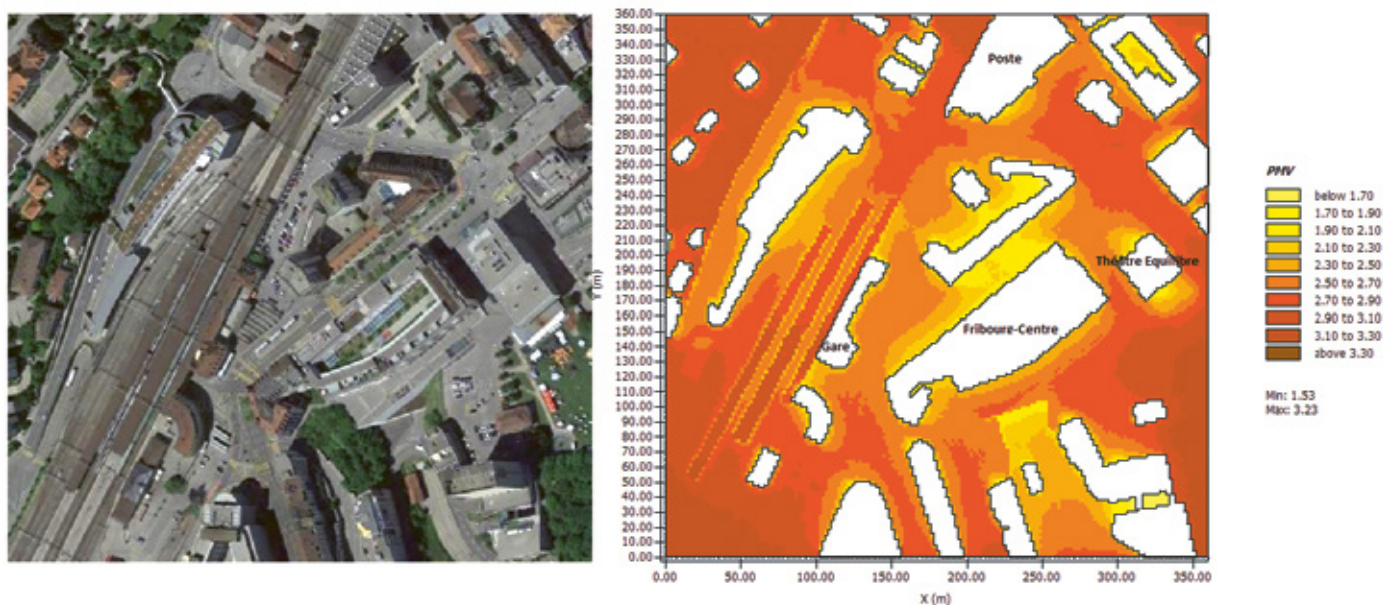


Figure 6: à gauche, quartier de la gare de Fribourg, à droite, simulation du confort thermique de la même zone à 13h00, le 7 août 2018 (HEIA-FR, 2020).

seppina Vespa, doctorante en architecture en semestre d'échange à la Haute École d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg.

La méthodologie de ce cas d'étude reprend la méthodologie générale expliquée ci-dessus. Nous avons isolé une zone de 360 mètres sur 360 mètres autour de la gare de façon à y intégrer les composantes urbanistiques déterminantes (Fig. 6). Cette zone présente toutes les caractéristiques pertinentes du point de vue de l'ICU: zones piétonnes et commerciales, infrastructures de mobilité, revêtement essentiellement asphaltés et sols imperméables avec en comparaison des espaces verts et sols perméables quasi inexistantes, présence de bâtiments relativement hauts, réseau de route et trafic denses. Nous avons ensuite choisi la période temporelle durant laquelle la simulation était la plus pertinente. Notre choix s'est porté sur la journée du 7 août 2018, journée la plus chaude de l'année 2018 avec des températures de près de 34°C mesurées à 13h00 à la station de Posieux, ce qui correspond à des températures de l'ordre de 37-38°C à la même heure en ville de Fribourg. Ce choix est motivé par le caractère extrême de cette journée, ce qui permet de donner des bornes supérieures à l'intensité de l'ICU de ce quartier. La figure 6 montre

la cartographie d'un indice de bien-être thermique conventionnel tel que nos simulations l'ont calculé. Cet indice est représenté sur une échelle allant de la valeur -3 (sensation de trop froid), en passant par 0 (bien-être thermique) et jusqu'à 3 (sensation de trop chaud). Plusieurs remarques peuvent être faites par rapport à cette cartographie. Globalement, toute la zone simulée présente un indice de bien-être thermique supérieur à 2, ce qui clairement nous met en présence d'un phénomène d'ICU conséquent. Les parties immédiatement adjacentes aux bâtiments sont légèrement moins inconfortables en raison de l'ombre de ces bâtiments, mais ces surfaces restent faibles à cette heure de la journée où le soleil est au zénith. Il est intéressant de noter qu'une des régions les plus inconfortables est située derrière le théâtre Equilibre: le parking des Grand-Places, surface asphaltée de 3500 m² essentiellement dépourvue d'ombrage et partiellement joutée d'un parc de gazon reposant sur quelques centimètres de terre et sur une dalle de béton recouvrant un parking est sans doute un des exemples offrant le plus grand potentiel d'amélioration en termes d'ICU. Les quelques arbres isolés présents dans cette zone, quoique correspondant à une résolution accessible aux simulations, ne présentent pas d'effets observables. Derrière la gare, on distingue



Le projet très minéral de la requalification du Bourg promet l'effet d'îlots de chaleur urbains.

également des bandes rectangulaires fines présentant des valeurs de confort thermique supérieures à 3. Il s'agit de la partie des quais de la gare en béton exposée au rayonnement solaire direct. La partie de la zone présentant le plus grand confort thermique est située immédiatement derrière Fribourg-Centre, côté sud. Il s'agit d'une forêt de 1600 m². Ces résultats intermédiaires confirment certaines hypothèses dans la perspective d'un aménagement urbain limitant l'ICU:

- la part des sols perméables doit être renforcée. Il convient de privilégier des sols perméables et profonds;
- la part des surfaces végétalisées doit être augmentée. Il convient de privilégier une végétation dense et haute, des surfaces de gazon court fauchées régulièrement, même importantes par la superficie, n'ayant que peu d'effets;
- la part des surfaces ombragées architecturales ou naturelles doit être augmentée. Le rayonnement direct est la principale contribution à l'ICU. Si chaque arbre compte, seuls des groupes de plusieurs arbres permettent une amélioration significative.

À noter encore que nos simulations ne prennent pas en compte le trafic dont il est établi qu'il va agir comme un facteur amplifica-

teur de l'intensité des ICU. Il est clair que les planificateurs urbains font face à de nombreuses contraintes: réseau de canalisation, mobilité, lignes électriques etc. Cependant, les mesures liées à la mitigation des ICU devraient, dans la pondération de ces différentes contraintes, être considérées avec l'importance due à leur ampleur.

Conclusion

La démarche exposée ici ainsi que les résultats intermédiaires tendent à confirmer qu'un développement urbain tel que nous l'avons connu jusqu'ici va générer à court et moyen termes des villes dénuées d'espace public durant des périodes de plus en plus longues. Le développement urbain doit rapidement intégrer la question du changement climatique. C'est la volonté de la Ville de Fribourg en participant à ce projet pilote. Les exigences relatives à la régulation thermique des villes recèlent de plus un fort potentiel de synergies avec des thèmes proprement urbains tels que la cohésion sociale et territoriale, des espaces verts et riches en biodiversité, la réduction du trafic motorisé individuel au profit de la mobilité douce ou encore l'évacuation et l'irrigation des eaux de surface. La prise de conscience et la concrétisation de ce potentiel doit amener un changement de paradigme.

«Nature en ville», une réalisation de la ville de Fribourg visant à favoriser la biodiversité. Ici à la route du Fort-saint-Jacques.



Pro Fribourg | SGJ

Au risque de nous répéter: le climat est tenu d'être intégré dans toute planification urbaine. À ce stade, il n'est plus soutenable de continuer à mettre de côté les interactions entre le système climat et le système ville. Les déclarations d'intention, certes louables, ne suffisent pas et la gestion urbanistique des fortes chaleurs doit être ancrée dans les instruments d'aménagement du territoire. Il est tout-à-fait paradoxal que les outils de planification et d'urbanisme n'intègrent pas encore de manière systématique les enjeux du changement climatique. Certes, les villes ne disposent pas complètement de la maîtrise de leur territoire. Néanmoins les règlements sur les constructions et l'aménagement peuvent, en mentionnant explicitement des mesures liées au climat urbain dans leurs planifications directrices, encadrer et soutenir les propriétaires fonciers.

De telles mesures sont par exemple des prescriptions sur les structures de construction et les niveaux de densité «climat compatibles», des exigences de part de verdure de qualité sur les parcelles ou encore des règlements sur l'évacuation des eaux de surface qui en permettent une valorisation. Et la liste n'est pas exhaustive.

L'urbanisme et l'urbanité ne s'achèvent pas avec l'effondrement du mythe de la puissance sans limites de l'Homme sur son environnement et dont le bétonnage à-tout-va est l'expression. Bien au contraire, ce sont des bifurcations vers des futurs plus (ou)verts qui s'offrent à nous. Mais ce ne sont pour le moment que des bifurcations.

Références

Aytaç Kubilay (Empa). (2020). *Chaque arbre compte*.

Empa. (2017). *Des «îlots de chaleur» dans les villes*. News Portal.

Francisco Estrada, W. J. (2017). *A global economic assessment of city policies to reduce climate change impacts*. Nature Climate Change, 403.

National Center for Climate Services. (2018). *Scénarios climatiques pour la Suisse*. p 11.

OFEV. (2018). *Quand la ville surchauffe*. p 11.

Ville de Fribourg. (2019). *Rapport de gestion*.



Un espace vert remarquable à Bulle

.....
Sylvie **Genoud Jungo**



Le cœur de **la ville de Bulle** abrite désormais un trésor de biodiversité. À la faveur de changements d'affectation, deux jardins autrefois réservés à des Congrégations religieuses sont aujourd'hui des lieux accessibles au public, inaugurés en été 2020. Exemple d'une réhabilitation réussie.



Pro Fribourg | MR

En 2012, la ville de Bulle rachète l'Institut Sainte-Croix aux sœurs de Menzingen. En 2017, les paroissiens acceptent par votation d'ouvrir au public le jardin des Capucins situé non loin de là. Les deux parcelles, avec les espaces verts du centre ville – musée grüérien, douves du château, jardin du Préfet, place du Cabalet –, vont dès lors faire l'objet d'un Mandat d'études parallèles (MEP) financé par la paroisse, la Commune de Bulle et l'État de Fribourg. Le but est de réaménager et relier ces surfaces, de les ouvrir entièrement au public, tout en composant avec la contrainte d'un jardin privé fermé entre les Capucins et Sainte-Croix.

Le Service des biens culturels, représenté par Vincent Steingruber est impliqué dès le début des réflexions. Le collaborateur œuvre en tant qu'expert et participe à la rédaction du cahier des charges du MEP. En collaboration avec le Musée grüérien, il procède à des recherches historiques en s'appuyant sur d'anciennes photographies pour poser les bases du futur programme de réhabilitation. Pourtant, à l'issue du concours remporté par le bureau zurichois ASP, certaines questions en suspens – comme le sort de la fontaine et du labyrinthe de la place du Cabalet – poussent le Conseil communal

d'opérer par étapes avec les jardins des deux Congrégations laissés en friche.

Le jardin de l'Institut Sainte-Croix à Bulle, agrémenté de plantes vivaces, favorise la biodiversité.

Le jardin de Sainte-Croix se présente en trois parties: les deux terrasses accolées au bâtiment, en surplomb, autrefois bitumées, ont été réaménagées. On y trouve un jardin d'ombre composé d'allées gravillonnées aux formes organiques, séparées des massifs végétaux par des bordures en métal émergeant d'à peine quelques centimètres du sol, comme cela se faisait déjà au XIX^e siècle. Cette cour abrite encore une grotte à la Vierge Marie. L'autre terrasse est réservée aux résidents de Sainte-Croix, dont la bâtisse est aujourd'hui une maison intergénérationnelle.

Le jardin, auquel on accède par un escalier, a été refait tel qu'il était autrefois, mais les jardiniers paysagistes y ont apporté une touche contemporaine.

La partie haute, située contre le bâtiment, occupée jusqu'il y a peu par des places de parc, se compose d'une allée bordée d'arbres



Les chemins du jardin de l'Institut Sainte-Croix à Bulle forment un damier irrégulier.

fruitiers plantés dans de grands bacs en bois, d'une pergola en bois elle aussi, ainsi que deux magnifiques marronniers, pour la pérennité desquels le mur en moellons a été élargi en forme d'octogone afin de donner davantage de place aux racines. Ce mur d'origine a été recouvert de nouvelles pierres et sécurisé par une balustrade moderne dont le motif répété de damier reprend un dessin déjà présent dans l'ancien Institut Sainte-Croix. Ce choix démontre toute la cohérence apportée à la réhabilitation du lieu. Cette esplanade est agrémentée d'un mobilier en métal vert tendre design et sobre, un clin d'œil aux jardins du Luxembourg à Paris.

La partie basse du jardin, ouverte sur le magnifique panorama qu'offrent les Préalpes fribourgeoises, a été débarrassée d'un grillage haut, qui à une époque lointaine empêchait les ballons des jeunes filles de passer outre. Un grillage, plus bas, permet d'assurer la sécurité des usagers. Le sol a été réaménagé en un réseau de chemins disposés en un damier irrégulier, une réinterprétation de l'ancien jardin aux formes géométriques orthogonales. À l'intérieur de ce réseau de cheminements, des carreaux sont plantés d'un mélange de vivaces multicolores, herbes aromatiques, fraises,

fleurs de toutes espèces aux ports altiers, frêles et légères, herbes qui ondulent au vent. C'est un véritable buffet pour le plus grand bonheur des abeilles et des visiteurs qui sont amenés à goûter toutes sortes d'ambiances.

Afin de faire le lien entre la partie basse et la partie haute, un escalier-gradin accolé à la voie carrossable pentue, ajoute une note contemporaine à l'ensemble du Jardin de l'ancien Institut pour jeunes filles.

Un potager luxuriant

Le jardin des Capucins, propriété de la paroisse de Bulle-La Tour, a quant à lui été refait à neuf, à cause de la nécessité de pallier un problème de pollution. Une situation qui a fait grimper l'addition, mais n'a pas fait baisser les bras de Jean-Claude Mauron, conseiller de paroisse en charge du projet de réaménagement. Jardin refait à neuf, mais pourtant quasiment à l'identique de l'ancien.

En poussant la porte de la grille qui sépare l'ancien couvent de la vie civile, on découvre un chemin recouvert de pavés posés sur un



Les deux pergolas du jardin offriront une ombre bienvenue aux visiteurs.

Pro Fribourg | MR

lit de sable. Puis notre regard est attiré sur le haut du jardin, reconstitué en potager tel qu'il était à l'époque des Capucins. Les bordures anciennes en béton, qui délimitent chemins et plates-bandes ont été conservées, les nouvelles, pour compléter, ont été reproduites à l'identique. Les pergolas, qui étaient en mauvais état, ont toutes été refaites, avec du métal galvanisé cette fois-ci et disposées à quelques détails près de manière similaire à l'état d'origine, ce qui a pu être constaté sur d'anciennes photos.

Ce jardin de cocagne où tout semble pousser à merveille, est entretenu par des personnes au bénéfice du Service migration et intégration de la Croix-Rouge fribourgeoise.

La partie basse consiste en un verger dont les spécimens sont des greffes issues des anciens pommiers. Les arbres fruitiers sont entourés d'une prairie naturelle.

Tous les bâtiments annexes au couvent en bordure du jardin, ferme pour le petit bétail, oratoire Saint-François, remise à outils, bien que non protégés, ont été restaurés par la paroisse. De même qu'un

magnifique pavillon de jardin, petite bâtisse hexagonale dont les parois en bois ajourées ont été repeintes en vert pâle, couverte d'un toit à deux niveaux en zinc. La partie supérieure est surmontée d'une pièce ornementale dont la sphère est transpercée de flèches.

Fidèles à la tradition des Capucins, un ordre mendiant, les architectes paysagers se sont abstenus de tout luxe et de mise en scène ostentatoire. Ils ont ainsi exaucé le vœu de la paroisse, non seulement en réhabilitant l'aspect historique et patrimonial, mais aussi en conservant l'aspect spirituel et de recueillement du lieu.

A travers le prisme du regard actuel, l'excellent travail de restauration a redonné vie aux jardins des religieuses et religieux, désormais inscrits dans le tissu urbain et ouverts au public, tout en racontant notre histoire.

SUR LES TRACES DE TEDDY AEBY

Graveur, dessinateur, peintre, l'artiste fribourgeois Teddy Aeby (1928-1992) a orné de ses peintures les murs de nombreux magasins, entreprises, immeubles, salon de coiffure que l'on peut encore découvrir aujourd'hui. Son empreinte est encore très vivante, mais parfois fragile. Par manque de connaissance ou par négligence, certaines de ses œuvres visibles dans l'espace public tendent à disparaître, tels les animaux en béton confectionnés par Antoine Claraz, peints par Teddy Aeby créés pour les places de jeux de la Cité des Alpes à Fribourg. Voués à la benne, ils ont été recueillis in extremis par des voisins bienveillants.

La peinture murale présentée ici se trouve à la rue de l'Industrie 16. Elle a été créée en 1962 pour le commerce Provins, qui a quitté les lieux en 1984. Le locataire actuel, l'orthopédiste René Ruffieux l'a soigneusement conservée. Avec malice et son vocabulaire caractéristique, l'artiste évoque le milieu viticole sur les facettes d'un carton déplié. Les sept tableaux représentent l'ivresse de Noé sur son Arche, Adam pour cacher pensable à la dans sa tour chevalier, les ser le gibier, sera toujours vous qui sau- de vigneron

SGJ



Peinture murale de Teddy Aeby créée en 1962 pour le commerce Provins.

Territoires de la Mémoire: la bibliothèque des Capucins fribourgeois



Reproduction LB

En 2004, la communauté des Capucins de Fribourg offrait à la Bibliothèque cantonale et universitaire la totalité de ses livres anciens, à savoir quelque 30'000 volumes édités entre la fin du XV^e et le XIX^e siècle. L'association des Amis de la BCU a jugé opportun d'attirer l'attention du public sur ce fonds qui enrichit considérablement les collections fribourgeoises. Une exposition réunira prochainement plus de trente ouvrages susceptibles d'une interrogation originale.

Elle a été préparée par sept étudiants du Département de Français de l'Université de Fribourg, sous la responsabilité du professeur Claude Bourqui. Au fil des vitrines, le visiteur sera invité à prendre conscience des différents rapports au savoir qui se

sont succédés entre la naissance de l'imprimerie et l'avènement de la science moderne. Léo Bulliard

12 novembre – 3 décembre 2020,
Bibliothèque du Couvent des Cordeliers
www.amis-bcu-fribourg.ch

Un univers de papier

Le Musée de Charmey accueille la 10^e triennale internationale du papier Viviane Fontaine. 2020. La sélection présente 74 œuvres de 72 artistes en provenance de 17 pays illustrant la richesse et la popularité de cet art. L'exposition promet un voyage surprenant et particulièrement fascinant.

À voir jusqu'au 28 février 2021

MUSÉE

Afterwork culturel

Depuis le mois de septembre, chaque 1^{er} jeudi du mois, le Musée d'art et d'histoire de Fribourg organise un nouveau genre de soirée. Le MAHF/Espace accueille des afterworks culturels dans un cadre exceptionnel et une ambiance originale. Le musée ouvre ainsi ses portes à des rencontres plus informelles faites d'échanges et de découvertes artistiques et gustatives.

Chaque premier jeudi du mois,
18h-19h30.

